

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1555

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

4 avril 2003
Domaine Public n° 1555
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité

L'apprentissage mérite mieux qu'une indifférence polie

Les promoteurs des initiatives soumises au vote le 18 mai peinent à se faire entendre dans une campagne qui a du mal à démarrer. L'actualité internationale de ce début de printemps se prête mal à un débat public sur des sujets parfois complexes. Certaines propositions vont certainement faire les frais de ce déficit de communication. C'est inquiétant pour l'initiative en faveur des places d'apprentissage (LIPA) qui mériterait un meilleur sort. Lancée en 1999, l'initiative n'a rien d'une proposition conjoncturelle. Le nombre de places d'apprentissage stagne dangereusement. Chaque année, des jeunes restent sur le carreau à l'issue de leur formation scolaire obligatoire. Avec le risque de devenir durablement exclus du marché du travail. Moins d'un cinquième des entreprises suisses forment des apprentis : ce chiffre, en constante diminution, est trop faible pour assurer la pérennité d'un système fondé sur la seule «responsabilisation» des entreprises. La LIPA consacre le droit à une formation professionnelle. Mais elle propose surtout les moyens pour que cette garantie ne demeure pas un vœu pieux, notamment par la création d'un fonds fédéral pour la formation professionnelle. Tous les employeurs devraient contribuer à alimenter ce fonds, dont la Confédération repartirait les revenus entre les cantons. Bien entendu, les entreprises qui auraient fait un effort particulier pour offrir des places d'apprentissage verrraient leur contribution diminuer, ce qui aurait un effet incitatif.

La révision de la Loi fédérale sur la formation professionnelle qui sert de contre-projet indirect à l'initiative s'en remet presque les yeux fermés aux bonnes grâces des employeurs et de leurs associations. La création des fonds de formation par branche est encouragée. Mais l'on ne fait rien pour lutter contre les effets pervers de cette politique comme la désertification de certaines filières. L'affiliation à un fonds ne peut en effet devenir obligatoire dans une branche donnée que si le Conseil fédéral en décide ainsi. Voilà qui risque de faire durer les inégalités entre les secteurs de l'économie, voire même de décourager les employeurs qui investissent depuis longtemps dans une formation professionnelle de qualité.

La LIPA a le mérite de remettre l'église au milieu du village. La formation professionnelle est à la fois l'affaire de tous les acteurs de l'économie et un domaine où le politique a son mot à dire. Un fonds fédéral permettrait des investissements pour la revalorisation de certaines filières, l'encouragement des passerelles entre apprentissage et hautes écoles, et un meilleur encadrement. Les premières victimes de l'absence de réforme ne seraient pas uniquement les futurs apprentis ; un apprentissage au rabais sonnerait surtout comme un recul de l'idée d'égalité des chances.

AD

**La formation pro-
fessionnelle est à
la fois l'affaire de
tous les acteurs
de l'économie et
un domaine où
le politique a
son mot à dire.**

Sommaire

Transports: 48 dimanches avec voitures (p. 2)

Indicateurs économiques: Distinguer la croissance et le développement (p. 3)

Territorialité des langues: Armistice dans la guerre des langues (p. 4)

Elections cantonales: Le Tessin est un long fleuve tranquille (p. 5)

Hommage: Samuel Roller, pédagogue (p. 6)

Beaux-Arts: L'impression au bout des doigts (p. 7)